



Assemblée générale

Distr. générale
15 novembre 2023
Français
Original : anglais

Comité préparat_ t _ + M i/ p (



430 Nous sommes fiers de la contribution que les pays en développement sans littoral et les pays de transit à mettre en œuvre l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur la facilitation des échanges, en accordant une attention particulière aux domaines recensés par les pays en développement sans littoral comme nécessitant une assistance, notamment les ressources humaines et la formation, le cadre législatif et réglementaire, les technologies de l'information et des

ML,p _ t t ûesem Mrgisl formatioatio

71. Nous demandons aux partenaires de développement de faire progresser la mise en œuvre de cadres de financement nationaux intégrés, tels que le financement mixte, les partenariats public-privé et les investissements à impact, afin de mobiliser des ressources pour le développement d'infrastructures durables et la diversification des économies des pays en développement sans littoral africains.

72. Nous appelons à l'adoption de nouveaux instruments financiers qui exploitent le potentiel des innovations numériques pour le financement des objectifs de développement durable, y compris les plateformes de financement numérique, les services numériques innovants, le passage au numérique des microentreprises et petites et moyennes entreprises et la mobilisation des ressources nationales. Nous appelons également à la mise en place d'un mécanisme de financement dédié qui fournisse des capitaux d'investissement catalytiques pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises et les petits projets d'investissement dans les pays en développement sans littoral africains et permette ainsi de mobiliser des investissements privés durables susceptibles de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable et de faire office de facilité de crise pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises parallèles, et pour soutenir le renforcement de la résilience face aux crises et chocs futurs.

73. Nous soulignons la nécessité d'améliorer l'accès des pays en développement sans littoral africains à des financements abordables et à long terme en renforçant la coopération avec les institutions financières internationales, les banques régionales de développement et les investisseurs du secteur privé.

74. Nous réaffirmons également la nécessité de renforcer l'inclusion financière et les initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer les connaissances en matière financière et de promouvoir l'entrepreneuriat dans les pays en développement sans littoral africains.

75. Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour réduire sensiblement les flux financiers illicites d'ici à 2030, en vue de les éliminer s

77.

en développement sans littoral dans les initiatives qu'ils prennent pour participer activement aux discussions intergouvernementales et mettre en œuvre le programme d'action pour les pays en développement sans littoral et le Programme 2030.

83. Nous sommes prêts à établir des partenariats avec toutes les parties prenantes concernées pour relever les défis interdépendants auxquels font face les pays en développement sans littoral. Les préparatifs de la troisième conférence des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral et d'autres manifestations majeures qui se tiendront au cours l